

Image not found or type unknown



vente voiture entre particuliers

Par **Visiteur**, le **21/05/2013** à **19:37**

bonjour,

j'ai vendu ma voiture mise en circulation depuis 15ans au prix de 1000€, contrôle technique effectué 2 jours avant la de vente,5 jours après l'acheteur se retourne vers moi car la voiture a eu un problème de courroie de distribution, il me demande de lui réparer la voiture ou de d'annuler la vente(qu'il me rend la voiture et que je lui rend son argent). Est ce que je risque quelque chose? que dois-je faire?